

*Péto-Canada—Loi*

croire que l'inflation va tout simplement se résorber d'elle-même.

Laissons les entreprises hasardeuses au secteur privé. Laissons aux sociétés pétrolières le soin de faire ce qu'elles peuvent faire mieux que quiconque et, de grâce, cessons de dresser des barrières artificielles contre les sociétés qui veulent risquer leurs capitaux pour trouver de nouvelles sources de pétrole et de gaz. Nous avons suffisamment à faire sans consacrer d'énormes capitaux à l'exploration pétrolière.

**M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais participer au débat en tant que député d'une région pétrolière du sud-ouest de la Saskatchewan. Je connais très bien la situation désespérée de l'industrie dans cette région.

Le Canada a été créé malgré bien des difficultés et de l'adversité. Cette remarquable réalisation n'a été possible que grâce à l'esprit et au dévouement de ceux qui l'ont accomplie. Le Canada est encore prêt à agir avec vigueur et si le gouvernement actuel peut lui montrer la voie et si les Canadiens savent quelles seront les règles du jeu.

Le bill C-8 ne signifie pas que le gouvernement estime maintenant que le Canada n'a pas été bien servi par l'entreprise privée dans l'industrie pétrolière, parce que les sociétés privées, qu'elles soient canadiennes ou étrangères, ont travaillé énergiquement à la mise en valeur de nos ressources pétrolières et gazières, à l'implantations des réseaux nécessaires à leur transport, ainsi qu'au raffinage et à la distribution efficace de nos produits pétroliers. Au Canada, l'entreprise privée a apporté beaucoup d'innovations dans le domaine de la technique et de la gestion de l'industrie du pétrole. Nous ne devrions pas nous laisser influencer par le fait que chaque pays de la douzaine dont nous importons des quantités importantes de pétrole brut à sa propre société nationale des pétroles. Si nous examinons bien ces pays, nous constaterons que la plupart de leurs dirigeants accordent plus d'importance à une souveraineté illimitée et à l'anti-occidentalisme qu'à l'alimentation de leur propre peuple.

Il est bien naturel de se demander quand la société nationale des pétroles sera finalement lancée. Il semble probable que nous devrions attendre 15 ou 20 ans, ou même davantage, et rien n'indique que cette société donnera un seul baril de pétrole supplémentaire au peuple canadien. Il est cependant certain qu'elle utilisera encore une plus grande partie de l'argent des contribuables et qu'elle entraînera une expansion plus poussée du gouvernement dans le secteur privé. Il semble donc que notre gouvernement restera passif pour bien des années et que, pour subsister, nous devrions compter sur les efforts et les biens du passé pour encore quelque temps. S'il faut attendre 15 ou 20 ans pour commencer à produire, il est intéressant de noter que le présent bill propose de confier un mandat de cinq ans au président de la société et au président du Conseil, et un mandat de trois ans aux administrateurs. Cela ne semble pas conférer beaucoup de stabilité dans une entreprise dont le développement prendra de 15 à 20 ans.

Je suppose que la question fondamentale est de savoir si la présente mesure visant à créer une société nationale des pétroles est vraiment nécessaire. Permettez-moi de citer des extraits du numéro du 27 mars du *Sun* de Swift Current. Voici un extrait d'un article intitulé «La production d'avril est inférieure à 5 p. 100» et «Fermeture totale du pipe-line local»:

[M. Darling.]

La South Saskatchewan Pipe Line Company dont les bureaux sont situés à Swift Current, n'accepte plus de pétrole brut à compter de ce matin.

Voici un autre paragraphe du même article:

La fermeture a obligé la Mobil Oil Canada Ltd. à fermer également ses installations de production et d'injection d'eau situées dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

Dans le même article, on lit encore ceci:

En avril 1974, la capacité de production était de 37,000 barils par jour ce qui n'est plus le cas maintenant.

Dans la même page du même journal, on lit dans un article décrivant la situation de la Texaco:

La Texaco Canada Ltd. prévoit que la production nationale de pétrole brut sera excédentaire au moins jusqu'en 1994.

Telle est la situation dans ma région. Par son ampleur, ce bill montre bien que, dans l'esprit du gouvernement, on ne peut plus faire confiance au secteur privé pour la mise en valeur des ressources naturelles du pays. Les Canadiens ont cependant la conviction intime, j'en suis persuadé, que c'est l'initiative des citoyens et non l'action de l'État qui doit faire fonctionner l'économie. On nous demande, avec ce bill, de constituer une nouvelle entreprise étatique appelée Péto-Canada. En réalité, il s'agit de créer une industrie nationale du pétrole qui serait gérée par le gouvernement canadien. Fatalement, cela va marquer un nouvel affaiblissement du contrôle parlementaire des dépenses publiques. Or, ces dépenses doivent nécessairement être équilibrées par les recettes. Mais les recettes publiques, qui représentaient 16 p. 100 du produit national brut en 1926, s'en arrogeaient 30 p. 100 en 1946, dernière année de guerre. En 1958 le pourcentage était retombé à 25 p. 100, mais actuellement, l'État prélève 38 p. 100 du PNB. Cette évolution fait porter une charge insoutenable au secteur privé. Le Canada compte maintenant un fonctionnaire fédéral pour 50 citoyens, femmes et enfants compris. En 1967, après 100 ans d'existence, l'État fédéral avait un budget d'environ 10 milliards. En 1975, le chiffre a presque triplé.

En créant cette société, le gouvernement donne à entendre que l'industrie pétrolière ne fait pas suffisamment de recherche. Dans les milieux canadiens de l'exploitation des ressources naturelles, l'opinion informée sera plutôt d'accord là-dessus. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que le recul des travaux d'exploration résulte précisément de l'interventionnisme du gouvernement actuel. Celui-ci a adopté des politiques qui empêchent à toutes fins pratiques le secteur privé de fonctionner et de prospecter comme autrefois. L'industrie du pétrole n'a jamais connu une incertitude pareille à celle qui règne depuis trois ans. Elle n'a jamais connu pareil climat de fiscalisation et de confrontation, qui l'empêche de fonctionner normalement. Le gouvernement n'a pas dit quelles règles s'appliquaient à l'exploration pétrolière dans les immenses régions septentrionales du pays qu'il reste à prospecter.

Il est tout à fait bizarre qu'au moment même où l'on s'inquiète de la sécurité des approvisionnements et des travaux d'exploration, au moment où l'on veut avoir plus de pétrole à mettre sur le marché, le gouvernement se livre à une série d'interventions qui rendent impossible la poursuite des travaux d'exploration. Regardons ce qui se passe dans le monde. On constatera que les pays qui jouissent du niveau de vie le plus élevé sont, dans l'ensemble, ceux qui laissent au secteur privé le soin d'exploiter et de distribuer leurs ressources naturelles.